

DIVES-SUR-MER - Alors que les travaux de la deuxième tranche étaient presque abandonnés

Un don du ciel pour la restauration de l'église

■ Les travaux de restauration de l'église Notre-Dame de Dives-sur-Mer, débutés fin 2011, arrivent au terme de la première tranche. Problème, le contexte financier actuel rend le lancement de la tranche conditionnelle compliquée, pour ne pas dire plus... A moins d'un miracle...

En novembre 2011, la première tranche des travaux de restauration de l'église Notre-Dame était lancée. Concernant principalement la Tour Carrée de l'édifice, le chantier lié à cette première étape, dite « ferme », était chiffré à 910 174,86 euros TTC. En ce début 2013, cette première partie des travaux touche à sa fin, « les travaux exécutés par l'entreprise Quelin sont du très bel ouvrage et démontrent un véritable savoir-faire de ses ouvriers » constatait l'adjointe à la culture Ghislaine Hanse, à l'issue du conseil municipal vendredi soir. Une belle opération donc, mais qui pourrait ne pas avoir de lendemain...

Des priorités revues

Le contexte économique actuel n'étant plus le même que celui de l'époque à laquelle les travaux ont été signés, le lancement de la seconde tranche des travaux, dite « conditionnelle »,



La seconde tranche des travaux de restauration de l'église Notre-Dame aurait pu ne pas voir le jour... Et pourtant...

coïncide financièrement parlant. « La situation des collectivités locales s'est compliquée » précise Ghislaine Hanse, qui rappelle « le gel de la dotation globale de fonctionnement pour la 3e année consécutive, les conséquences de la disparition de l'entreprise Eurocel, qui impacte nos recettes fiscales, va nous faire perdre 120 000 euros par an, et enfin la diminution annoncée des dotations d'Etat en 2014 et 2015, qui nous oblige également à la plus grande prudence ».

De toute évidence, la question du financement de la suite des travaux de l'église, chiffrés à 517 600,17 euros, ne fait plus partie des priorités de la ville, qui doit par ailleurs « dégager un financement de 236 489,77 euros sur un exercice 2013 pourtant déjà très contraint ». De plus, les travaux de réhabilitation de la rue Gaston Manneville, « pas prévus immédiatement, la communauté de communes ayant été contrainte de procéder au remplacement du ré-

seau d'assainissement de cette rue en très mauvais état plus rapidement que prévu » constituent la réelle urgence de la ville.

D'où l'évocation d'un possible abandon du chantier de l'église... La solution d'un report ayant entraîné d'inévitables frais, conjuguée au fait que les subventions de DRAC pourraient ne pas être éternelles, « nous avons un moment envisagé de renoncer à ces travaux » concède Ghislaine Hanse.

« Situation exceptionnelle »

Pourtant, comme dans toute belle histoire, il pourrait y avoir un « happy-end ». Ghislaine Hanse révèle que « l'Association de Sauvegarde de l'Eglise, qui a pour vocation de recueillir des dons pour la restauration de l'église, se propose d'effectuer un don à la commune de 40 000 euros afin de permettre la réalisation de la tranche conditionnelle ». De son côté, l'association diocésaine étudie la possibilité de faire à la ville une avance de fonds pour lui permettre de boucler le financement de l'opération. « C'est une situation exceptionnelle » souligne le maire Pierre Mouraret, qui considère qu'il s'agit « d'un geste très fort de l'ASED et du diocèse ».

Le conseil municipal a dû délibérer en urgence afin de pouvoir solliciter une subvention de 173 111 euros auprès du Ministère de la Culture, « qui va déclencher une subvention du Conseil général de 108 000 euros » précise Ghislaine Hanse. « Nous devons le faire, ne serait-ce que pour souligner et remercier l'implication de l'ASED et du diocèse » insiste Pierre Mouraret.

Un dénouement quasi miraculeux...

19/03/13
Nicolas MOUCHEL